

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE
Aux contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, secrétaire-trésorière, g.m.a que la municipalité a adopté la résolution no 2016-11-18, à sa séance du 7 novembre 2016, qui se lit comme suit :

2016-11-18 ÉTABLISSEMENT D'UN CALENDRIER POUR LES SÉANCES ORDINAIRES 2017

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marco Scrosati, appuyé par le conseiller Bruno Marchand et résolu que les réunions ont lieu à l'hôtel de ville de Saint-Claude, 295, 2^e étage, Route de l'Église à Saint-Claude [QC] JOB 2N0 à 20h.

- Lundi 9 janvier
- Lundi 6 février
- Lundi 6 mars
- Lundi 3 avril
- Lundi 1er mai
- Lundi 5 juin
- Lundi, 3 juillet
- Lundi 7 août
- Mardi 5 septembre
- Lundi 2 octobre
- Lundi 13 novembre
- Lundi 4 décembre

Donné à Saint-Claude, le 17 novembre 2016

France Lavertu
Directrice générale
Secrétaire-trésorière